

Nancy, le 03 juillet 2019

Signature de la Convention transfrontalière au bénéfice de personnes épileptiques

Ce mardi 02 juillet 2019 s'est tenue Cérémonie de signature de la Convention transfrontalière au bénéfice de personnes épileptiques, permettant l'accueil en Allemagne de français handicapés par une épilepsie pharmaco-résistante.

La nouvelle version de la convention Franco-Allemande intègre la possibilité, pour les adultes Français handicapés par une épilepsie pharmaco-résistante, d'être pris en charge au sein de la Diakonie Kork en Allemagne, afin de bénéficier d'un accompagnement adapté.

La Diakonie Kork est l'un des sept centres de soins Allemands spécialisé dans l'épilepsie. Le centre est composé de structures de soins, d'hébergement, d'enseignement, de formation et d'ateliers.

Il sera proposé à ces adultes :

- pour le semi-internat : la prise en charge des frais d'accueil en foyer occupationnel,
- pour l'internat : la prise en charge des frais d'accueil en foyer occupationnel et d'hébergement.

Le 21 décembre 2011 était signée une convention permettant l'accueil en Allemagne d'enfants et adolescents Français handicapés par une épilepsie pharmaco-résistante. Entrée en vigueur le 2 janvier 2012, elle permet à ces jeunes, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Bas-Rhin, d'intégrer le groupe scolaire Oberlin de la Diakonie Kork afin d'y bénéficier d'un accompagnement adapté. La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Bas-Rhin assure la prise en charge en tiers payant des frais de scolarité et de repas. Douze enfants alsaciens sont concernés.

Depuis décembre 2013, les frais de transport des enfants, en privilégiant les transports partagés, sont pris en charge par la CPAM 67.

Un comité de suivi, composé de la Diakonie Kork, de la CPAM, de la MDPH et de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, se réunit une à deux fois par an pour dresser un bilan de cette coopération et proposer des évolutions.

Contacts PRESSE

ARS Grand Est : Laura Philis,
ars-grandest-presse@ars.sante.fr